

Parce qu'il était pécheur, il est mort... Parce qu'il a la foi en Jésus-Christ, ressuscité et vivant, il attend la résurrection et continue de prendre part à la louange de l'Eglise universelle.

Martial DELÉCHAT

dit von Katz, domicilié à Romont, pasteur



enlevé à l'affection des siens le 23 janvier 2014 à la maison, à l'âge de 52 ans.

Sont dans la peine, l'incompréhension, la colère peut-être et pourtant la confiance :

Les amis très proches, moins proches et plus lointains ;

Ses neveux, Johan, Michael et Pascal ;

Ses filleuls Antoine, Cléane et familles ;

Ses accompagnants et camarades d'internat ;

Les personnes croisées dont les contacts étaient sources de Vie ;

Sa grand-tante Monique Borgnana, à Prilly ;

Sa tante Monique Laurent-Deléchat, à Genève ;

Ses sœurs Isabelle, Gabrielle et sa demi-sœur Violaine ;

Sa maman Christiane Humbert-Deléchat ;

Son frère Olivier.

Un dernier adieu sera célébré en l'église de Promasens le vendredi 31 janvier, à 14 heures.

L'ensevelissement suivra au cimetière de Promasens.

Martial repose à la Chapelle Saint-Roch à Lausanne et dès jeudi 30 janvier à la crypte de Promasens.

Domicile de la famille :

Olivier Deléchat avenue de la Piscine 24, 1020 **Renens**.

Plutôt que d'envoyer des fleurs et en souvenir de Martial vous pouvez adresser un don au CCP 18-11339-0 et mentionner Martial Deléchat.

*Amen ! Viens Seigneur Jésus !
Apocalypse ch. 21 :22*